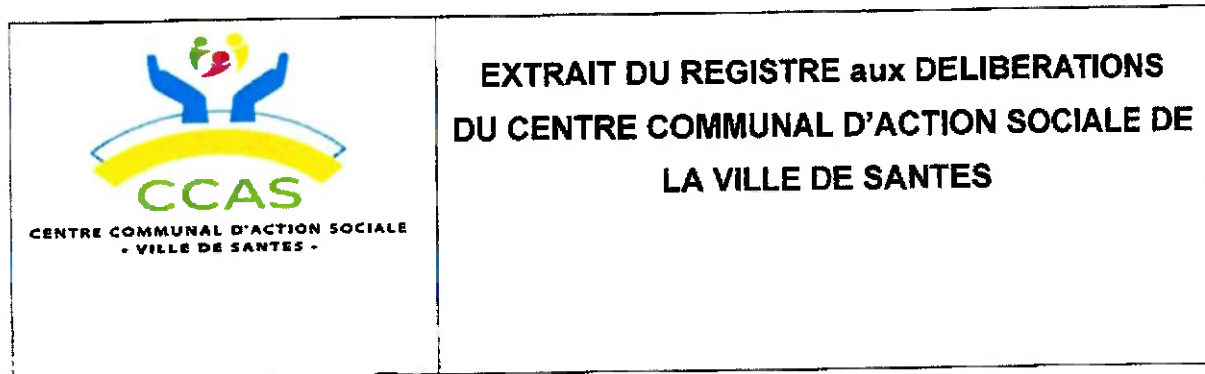


02 MAI 2026



INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Monsieur le Président rappelle qu'en sa qualité de Maire de Santes, il est Président de Droit du CCAS.

La procédure de renouvellement du conseil d'administration du C.C.A.S doit s'inscrire dans un délai de 2 mois après le renouvellement de l'organe délibérant qui est intervenu le 20 mars 2026.

Par délibération en date du 20 mars le conseil municipal a fixé à 6 le nombre de membres élus du conseil municipal qui siégeront au conseil d'administration du CCAS.

Le 9 avril 2026 le conseil municipal de Santes a désigné les membres du conseil municipal élus comme représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCCAS à savoir **M. DRUON Francis, Mme WAQUET Nadège, Mme AMANDON Virginie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. BRUERÉ Jérôme, Mme Annie KEIRSGIETER.**

Le Maire a par arrêté en date du 16 avril 2026 procédé à la désignation de 6 membres parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune à savoir : **M. Christian SERLET**, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, **Mme Annie LEMAIRE** en qualité de représentante des organisations de sécurité civile, **Mme Isabelle MARTIN-DECARNIN**, en qualité de représentante du monde agricole, **Mme Sophie THIBAUT**, en qualité de représentante des associations de personnes handicapées du département, **M. Jacques BRAME**, en qualité de représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales, **M. Joseph MICHALAK**, en qualité de représentant des associations de retraités et de personnes âgées.

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment les articles L123-6 et R123-11,

Considérant que les dispositions de l'article R.123-7 du code de l'action sociale sont remplies à savoir que le nombre d'administrateurs est compris entre 8 minimum et 16 maximum, et que le principe de parité est respecté entre administrateurs élus et nommés.

Vu l'affichage en Mairie de la ville de Santes portant appel à candidature aux associations, conformément aux dispositions susvisées, ainsi que les modalités complémentaires d'affichage.

Le Président du CCAS procède à l'installation du conseil d'administration du CCAS dans les conditions suivantes :



Extrait du registre des délibérations du centre communal d'action sociale de Santes

Conseil d'Administration du C.C.A.S., Le jeudi 30 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le trentième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le 24 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Président en exercice.

Conseillers en exercice : 13

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazid, M. DRUON Francis, Mme WAQUET Nadège, Mme Christelle LEFEBVRE, Mme KEIRSGIETER Annie, M. SERLET Christian, Mme LEMAIRE Annie, Mme THIBAUT Sophie, M. BRAME Jacques, M. Joseph MICHALAK.

ABSENTS EXCUSÉS : 3

M. BRUERE Jérôme (pouvoir à M. Francis DRUON), Mme Virginie AMADON (pouvoir à Mme Christelle LEFEBVRE), Mme MARTIN-DECARNIN (pouvoir à M. Hiazid BELABBES).

ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 10

Secrétaire de séance : Mme THIBAUT Sophie

N° interne de l'acte : 2026-04-30-N°1

N° de feuillet : 01

1 membre de Droit :

- M. Hiazid BELABBES, Président.

6 membres élus :

- M. DRUON Francis,
- Mme WAQUET Nadège,
- Mme AMANDON Virginie,
- Mme LEFEBVRE Christelle,
- M. BRUERE Jérôme,
- Mme Annie KEIRSGIETER.

6 membres nommés :

- M. Christian SERLET,
- Mme Annie LEMAIRE,
- Mme Isabelle MARTIN-DECARNIN,
- Mme Sophie THIBAUT,
- M. Jacques BRAME,
- M. Joseph MICHALAK.

Le conseil d'administration, Entendu cet exposé, après en avoir délibéré,

APPROUVE la présente composition des membres du CCAS de la Ville de Santes,

PROCEDE immédiatement à l'installation du conseil d'administration du CCAS pour la mandature 2026-2032.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 13 voix

M. BELABBES Hiazid (pouvoir de Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle), M. DRUON Francis (pouvoir de M. BRUERE Jérôme), Mme WAQUET Nadège, Mme Christelle LEFEBVRE (pouvoir de Mme Virginie AMADON), Mme KEIRSGIETER Annie, M. SERLET Christian, Mme LEMAIRE Annie, Mme THIBAUT Sophie, M. BRAME Jacques, Joseph MICHALAK.

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Ne participent pas au vote : 0 exclus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre

Secrétaire de séance,
Madame Muriel SOUTHERN



Le Président du C.C.A.S.,
M. BELABBES Hiazid



Envoyé en préfecture le 02/05/2026

Reçu en préfecture le 02/05/2026

Publié le

02 MAI 2026

S²LOW

ID : 059-265905539-20260430-INTALL_CCAS-DE